

Place du handicap

Par **Extorock**, le **04/02/2015** à **18:20**

Bonjour à tous ! [smile3]

Je suis actuellement en terminale S et pour l'instant, je suis en bonne voie pour m'engager dans des études de droit. Je suis très intéressé par tout ce qui concerne l'économie et la finance, c'est donc pourquoi je voudrais devenir avocat d'affaires. Et justement j'aurais plusieurs questions à ce sujet, et notamment sur la place accordée au handicap. En effet, depuis maintenant 2 ans, je suis en fauteuil roulant à la suite d'un accident, et je me demandais si c'était "accepté", dans le sens ou si je postule dans un cabinet, a diplômes égaux face a un concurrent, ai-je réellement mes chances ?

Sinon, j'ai une autre question qui n'a aucun rapport : quelqu'un a t-il déjà fait ses études a Clermont, dans l'école de droit, et notamment la double licence droit-eco ? Si oui, la charge de travail n'est elle pas énorme et insurmontable ? On entend partout que la première année de droit est vraiment très imposante...

Et j'ai encore une autre question (Désolé [smile4]). L'université dans laquelle on a passé notre licence, influence t-elle la sélection a l'entrée des masters ? J'hésite entre Lyon et Saint-Étienne, ayant une préférence pour Sainté car les effectifs sont beaucoup plus petits... Je sais que cette question a déjà été posée maintes et maintes fois, mais j'ai l'impression que les avis divergent...

Si vous ne pouviez répondre ne serait qu'à une question, ça m'aiderait beaucoup, et je vous en serai reconnaissant !

Merci et désolé pour le pavé [smile9]

Par **Yn**, le **04/02/2015** à **18:54**

Plusieurs questions, donc :

[citation]si je postule dans un cabinet, a diplômes égaux face a un concurrent, ai-je réellement mes chances ? [/citation]

Il n'y a aucune réponse objective à apporter, tu vas probablement récolter des avis très divers. Le mien est le suivant : il est impossible de sonder l'esprit des gens. En façade, tout le monde tiendra le même discours ("évidemment, on est prêt à vous accueillir !"), mais difficile de dire si ce paramètre n'aura pas une influence - même inconsciente - lors du choix.

En droit, il est clair que l'apparence - le paraître - joue un important. Tous les critères relatifs à la présentation, le dynamisme, ont une influence et sont, selon moi, des atouts. Pour le dire

clairement : à diplômes égaux, la personne qui présente le mieux sera le plus souvent privilégiée.

Par exemple, si on sonde la population de certains M2 (droit notarial, droit des affaires, notamment) qui se destinent aux professions mentionnées, tu as un certain *dress code*, une attitude particulière, etc. Ce n'est pas péjoratif, c'est simplement qu'ils répondent aux exigences d'un certain milieu dans lequel l'apparence joue.

Mon propos ne vise pas nécessairement les personnes en situation de handicap, et je ne pense pas d'ailleurs qu'il faille réduire la question à l'alternative "handicap / pas handicap". Les éléments pris en compte sont plus variés : en fauteuil ne veut pas dire renfermé, antipathique, etc. Ça dépend donc en grande partie de ta personnalité.

Pour ma part, j'avoue n'avoir jamais rencontré de juriste dans ta situation (à l'université en tant qu'enseignant ou dans le milieu professionnel en tant qu'avocat ou juriste). Je sais cependant que des les "grosses boîtes" ont divers quotas imposés pour l'emploi des personnes en situation de handicap, donc à voir.

Pour conclure, même si l'apparence est importante, les compétences le sont encore plus.

[citation]quelqu'un a t-il déjà fait ses études a Clermont, dans l'école de droit, et notamment la double licence droit-eco ?[/citation]

La question des double-cursus revient fréquemment, je t'invite à consulter les discussions dédiées à ce sujet. Pour résumer : si tu veux faire du droit, direction la L1 de droit. Les double-cursus n'apportent pas une double spécialisation, ils ont pour effet de rendre les gens doublement moyen. Faire du droit est une spécialisation à plein temps.

[citation]L'université dans laquelle on a passé notre licence, influence t-elle la sélection a l'entrée des masters [/citation]

Pour le M2, les notes obtenues en L3 et M1 sont déterminantes. Selon moi, si tu as la possibilité d'aller à Lyon, notamment Lyon 3, je t'invite à y réfléchir car tu as une très belle offre de formation.

Par **Extorock**, le **04/02/2015** à **19:21**

Merci beaucoup pour vos réponses et leur rapidité. Si je comprends bien, les compétences priment, mais l'apparence tient une place importante. Savez vous, par hasard, ou je pourrais me renseigner ? Dans des cabinets peut être ? En même temps oui comme vous dites, tout le monde risque de répondre le politiquement correct "bien sur, égalité des chances" etc etc ! Si quelqu'un d'autre a des expériences a faire partager concernant ceci, ça maiderait beaucoup !

Oui Lyon 3 à l'air réputée, mais par ce que je disais, je voulais dire : admettons que j'ai 14 de moyenne a Saint-Étienne et 14 à Lyon 3 aussi, est ce que ça sera perçu de la même manière ?

Par **Yn**, le **04/02/2015** à **19:41**

[citation]: admettons que j'ai 14 de moyenne a Saint-Étienne et 14 à Lyon 3 aussi, est ce que ça sera perçu de la même manière ?[/citation]

Je prends la question dans l'autre sens. On dit souvent "un bon étudiant reste un bon étudiant, peu importe où il est inscrit". C'est totalement vrai. Mais il faut prendre en compte "ce qu'on met à disposition" de cet étudiant, c'est-à-dire la manière dont on le forme. Dans une fac X, l'étudiant sera bon. Dans une fac Y, l'étudiant sera encore meilleur car il aura été soumis à des exigences plus importantes.

La problématique n'est donc pas centrée sur l'étudiant (ses capacités intellectuelles ne varient pas), mais sur la formation qu'il reçoit (laquelle est forcément d'un niveau variable selon l'endroit).

Bref, l'intérêt d'avoir fait L3 et M1 dans l'université où tu postules en M2 est que les enseignants évaluent beaucoup mieux le dossier.

Au sein d'une même université, un enseignant sait comment note son collègue. Mettons qu'un prof X note sèchement. Tu obtiens 11/20 avec lui, le prof Y va considérer que c'est un bon résultat. Tu obtiens la même note dans une autre université, le prof Y n'a aucun moyen d'évaluer.

Cette règle joue d'autant plus que le niveau des universités est très différent, d'où l'intérêt d'être inscrit dans une "bonne" fac.

Surtout, les enseignants connaissent le niveau de la formation générale dispensée dans les universités, c'est donc assez interchangeable si on part du principe que l'étudiant provient d'une "bonne fac".

Par **Extorock**, le **04/02/2015** à **22:21**

D'accord, merci pour vos renseignements.

Si quelqu'un d'autre a un avis concernant le handicap, je suis preneur ! Je suis très ouvert d'esprit.

Par **Bryan97**, le **05/02/2015** à **20:14**

Pour ma part je suis sur sur une île et des personnes handicapées et aveugles ont pu réussir haut la main mais par contre il faut vraiment être accompagné et l'accompagnement se perd. Mais je pense que la formation qu'il reçoit varie selon le cadre dans lequel il est. Equipe pédagogique etc...

Par **Extorock**, le **05/02/2015** à **20:29**

D'accord merci !

J'avais une autre question qui me revient, comment et quels types de stage peut on faire pendant la L1 ? Ou même la L2 ?

Par **Bryan97**, le **05/02/2015** à **20:42**

disons que les stages ça dépend vraiment il faut avoir aussi du temps pour en faire. C'est plutôt stage en cabinet d'avocat mais le problème c'est qu'en licence souvent comme la formation est pas assez complète on donne au stagiaire des choses en vrac.

Par **Bryan97**, le **05/02/2015** à **20:45**

mais c'est surtout pour ce que j'ai connu et entendu.

Par **Extorock**, le **05/02/2015** à **20:55**

D'accord, mais justement, pour les masters réputés, si j'ai bien compris, il est préférable d'avoir fait des stages, mais comment les rendre utiles si justement ils nous donnent "des choses en vrac" ?

Par **Bryan97**, le **05/02/2015** à **21:23**

ça dépend de la région aussi. Faire un stage dans un consulat ou un organisme connu c'est valorisant. Chez un cabinet spécialisé aussi. Ca te permet dans ton cv de placer justement les compétences acquises.

Par **Extorock**, le **05/02/2015** à **21:35**

D'accord, merci d'avoir pris le temps de répondre a mes questions